

# WinFAP – Saisie et rapport d'intervention

# Aide de travail AT 50

Auteur : Mike Stettler / Wilfred Lerch / Jérémy Flaig  
Version : 2.1 - 1<sup>er</sup> juin 2021

Inspectorat des sapeurs-pompiers  
feuerwehr@gvb.ch

## Bases légales

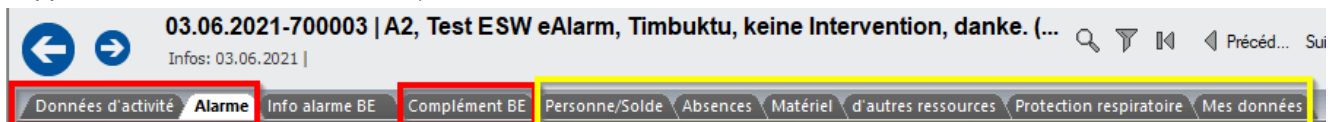
- L'ordonnance sur la protection contre le feu et les sapeurs-pompiers OPFSP : Art. 36 : En cas de sinistres, après chaque intervention, le chef d'intervention établit un rapport à l'attention des autorités compétentes.

## Généralité / but

- Lors de la création d'un nouveau rapport d'intervention, les données d'alarme de eAlarm doivent être transférées vers WinFAP. Une fois les données complétées par les CSP, le rapport d'intervention terminé doit être transmis aux autorités responsables sous forme de PDF par e-mail.
- Les CSP déterminent eux-mêmes qui saisit, contrôle et clos les rapports d'intervention dans WinFAP et qui fait les décomptes et les envoie.
- Le rapport d'intervention doit être reçu par l'ISPA dans les 10 jours.

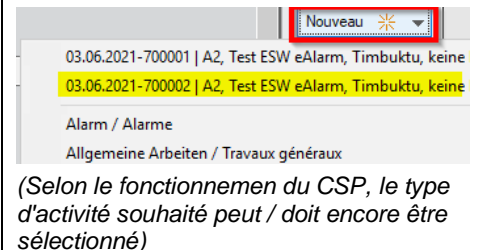
## 1. Saisir un nouveau rapport d'intervention → registre "Donnée d'activité".

**Module "Activité"** : Les registres bordés de rouge contiennent des champs obligatoires - les champs bordés de jaune contiennent uniquement des champs pour la saisie étendue du rapport d'intervention (solde, champs supplémentaires, données du CSP) :

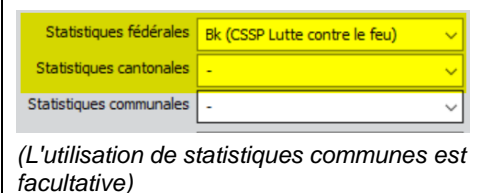
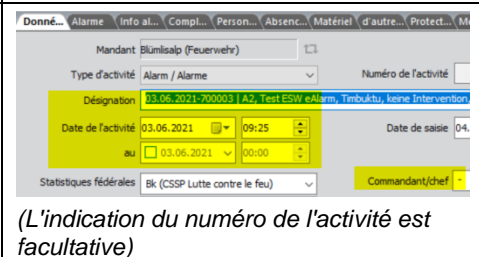


### Explications : \* Champs obligatoires / \*\* Champs obligatoires avec les spécifications AIB

- Bouton **NOUVEAU**
- La partie supérieure de la liste montre, triés par date, les informations d'alarme reçues du CSP.
- Cliquez sur l'alarme souhaitée → Confirmation qu'il s'agit d'une alarme → WinFAP crée un rapport d'information avec toutes les données connues du message d'alarme.
- Désignation\*** : La désignation proposée (date - numéro d'alarme - cas/degre - lieu et adresse - message d'alarme) peut être modifiée. → Aucune indication de l'AIB par rapport au format
- Date de l'activité\*** : Date et heure de l'alarme
- au\*** : Date et heure de fin de l'activité
- Commandant / Chef\*** : Chef d'intervention du propre CSP



- Statistiques fédérales\*\*** : Sélection par rapport à la statistique fédérale de la CSSP qui correspond à l'événement effectif. Cette entrée peut être différente du message d'alarme et doit être ajustée si nécessaire. (Voir liste récapitulative des statistiques d'intervention)
- Statistiques cantonales\*\*** : Sélection du **type d'événement effectif** en fonction de la liste des statistiques d'intervention de l'AIB.



<p>10. <b>Objet*</b> : Désignation de l'objet, si disponible et applicable (bâtiment, usine, véhicule, numéro d'objet BMA, ...)</p> <p>11. <b>Adresse / Lieu / commune / région*</b> : Automatique à partir de l'alarme → Ajustez si nécessaire. La région correspond à l'arrondissement des sapeurs-pompiers</p> <p>12. <b>Remarques</b> : Conditions particulières de l'événement/intervention</p>	
--	--

**2. alarme - intervention → registre "Alarme".**

Le registre "Alarme" contient principalement toutes les données d'alarme, ainsi que des informations sur l'événement / l'intervention. En principe, il ne faut remplir que les champs qui sont réellement pertinents pour l'événement, ou qui sont importants pour la facturation.

**Explications : \* Champs obligatoires / \*\* Champs obligatoires avec spécifications AIB**

<p>13. <b>Numéro d'alarme / Alerte / Par / Libellé</b> : automatiquement repris de l'alarme → corriger uniquement si nécessaire.</p> <p>Toutes les <b>alarmes subséquentes / escalations</b> sont affichées dans le registre "Alarm Info". Ils sont automatiquement insérés dans le rapport d'intervention et ne doivent pas être saisis manuellement.</p>	<p>(La saisie du type d'alarme est facultative)</p>
--	---

<p>14. <b>Intervention comme**</b> : Sélection selon une liste prédéfinie. Type de déploiement du propre CSP. (Surtout "CSP local") En cas d'événement "incendie", le CSP intervient toujours en tant que « CSP local » dans sa propre commune / zone opérationnelle. <b>Pour les interventions dans le domaine de CR SPIA, hydrocarbure, ABC, ferroviaire ou SGA dans la zone de sa propre commune → Sélectionnez l'opération CR correspondante</b></p>	
--	--

<p><b>Temps d'intervention*</b> :</p> <p>15. <b>Alerte**</b> : Est pris en charge par l'alarme</p> <p>16. <b>Sorti**</b> : Heure à laquelle le 1er véhicule FTP (en cas d'incendie) quitte le hangar, ou le véhicule avec le matériel pionnier en cas de sauvetage de personnes.</p> <p>17. <b>Sur la place sinistrée**</b> : Heure d'arrivée du véhicule selon 16. sur la place sinistrée. → Début de l'intervention sur place.</p> <p>18. <b>Rentré**</b> : Heure de la fin de l'intervention sur la place sinistrée, ou lorsque les propres CSP arrivent au hangar. Cela correspond à la fin de la durée de l'intervention.</p> <p>19. <b>Fin*</b> : Heure après le rétablissement et l'achèvement du temps soldé pour les sapeurs-pompiers.</p>	
---	--

<p>20. <b>Situation*</b> : Situation à l'arrivée des sapeurs-pompiers sur la place sinistrée. A utiliser également pour les intervention SPIA, hydrocarbures ou ABC (substances, véhicules, situation).</p> <p>21. <b>Cause</b> : aucune hypothèse concernant les causes probables. <i>Nous vous recommandons de laisser ce champ vide et d'utiliser principalement le champ supérieur.</i></p> <p>22. <b>Conditions météorologiques*</b> : toujours pour les événements sur les voies de circulation, hydrocarbures et ABC.</p> <p>23. <b>Travaux effectués**</b> : Quels travaux a été effectué par le CSP. Journal d'intervention. Notez les points principaux / les décisions clés. Ce champ doit également être rempli pour les interventions SPIA, hydrocarbures et ABC.</p> <p>24. <b>Responsable</b> : pas d'hypothèse . Si le responsable est inconnu, → noter "inconnu". Les bénéficiaires doivent être désignés comme tels.</p>	<p>(S'il y a plus d'un propriétaire ou détenteur du véhicule, →veuillez les énumérer tous)</p> <p>(Les adresses fréquemment utilisées peuvent être saisies dans les contacts de WinFAP et sélectionnées par l'icône correspondante.)</p>
--	--

- 25. Propriétaire\*** : Coordonnées du propriétaire / détenteur du véhicule (y compris le numéro et la couleur de la plaque d'immatriculation)
- 26. Adresse de facturation** : Adresse en cas d'intervention pour une facturation ultérieure. (Dans le cas d'une assistance voisine = adresse de la commune voisine ; l'adresse de l'AIB est déjà enregistrée dans ce cas).

- 27. Nombre de personnes et / ou d'animaux concernés\*** : remplir uniquement si cela est important pour l'événement. (Ne pas enregistrer les essaims d'insectes)
  - 28. Prise d'eau\*** : Description de la prise d'eau (sélection multiple possible) et indication si suffisante (pas de croix = insuffisant !). Dans les commentaires, il faut décrire plus en détails les prises d'eau insuffisantes ou des situations particulières.
  - 29. Autres moyens\*** : Soit d'autres moyens propres, soit des moyens externes. Par exemple, les moyens SPIA /Hydro-ABC → les personnes de contact peuvent également être saisies dans le registre "Mes Données".
- (Les champs restants ne doivent pas être saisis)*

### 3. Données supplémentaires canton de Berne → registre « Complément BE »

Le registre « Complément BE » contient des informations supplémentaires sur l'événement. Malheureusement, cela n'a pas pu être pris en compte dans le registre "Alarme".  
A ce stade, les "personnes alertées" doivent encore être enregistrées manuellement.

- 30. Personnes alarmées\*** : Nombre de SP alarmés par catégorie
- 31. Personnes déployés** : Ces champs sont automatiquement remplis lorsque des SP sont ajoutés et comptabilisés dans le registre "Personne/Solde" (Soldé).  
*(Appuyez sur la touche F5 après avoir entré dans le registre "Personne/Solde").*  
  
Pour les OSP sans décomptes de soldes via WinFAP, cette ligne reste vide.
- 32. Personnes engagées\*** : Nombre de SP engagés sur la place sinistrée.
- 33. Enseignements à tirer\*** : Possibilité d'enregistrer les conclusions importantes / les enseignements à tirer de l'intervention.
- 34. Sécurité\*** : Possibilité d'enregistrer les accidents évités de justesse ou les commentaires sur la sécurité (au travail) sur la place sinistrée.

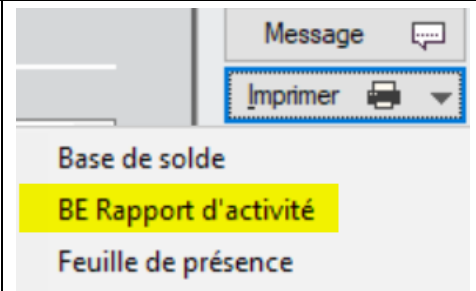
#### 4. Terminer et envoyer le rapport d'intervention → Rapport "BE Rapport d'activité".

La saisie des champs obligatoires du rapport d'intervention est maintenant terminée. En outre, les CSP peuvent saisir des données supplémentaires (salaires, données pour la facturation ultérieure, etc.) Voir les informations complémentaires au chapitre 5.

Pour l'instant, le rapport d'intervention du canton de Berne doit encore être créé et envoyé en format PDF.

→ **BE Rapport d'activité**

*(L'ancien "rapport d'activité" peut encore être utilisé pour les services communaux, mais pas pour les alarmes cantonales).*



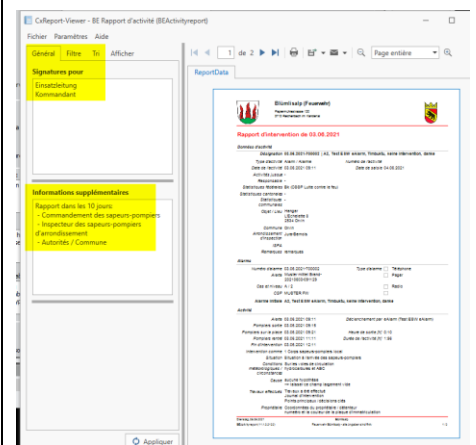
La nouvelle boîte de dialogue du champ d'impression est différente des autres rapports, mais elle est simple et ne nécessite que quelques réglages :

1. Les signatures individuelles peuvent être définies dans l'onglet "Général". → Librement sélectionnable pour les CSP. Les signatures manuscrites ne sont pas requises pour les organes de surveillance: ISPA, AIB ou préfète. Une signature digitale n'est pas encore prévue.

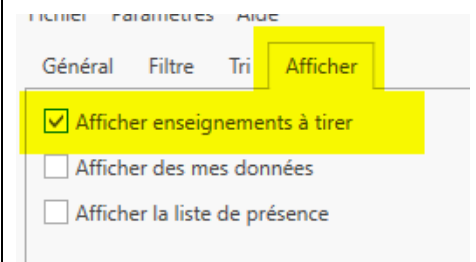
Le pied de page peut être adapté dans le champ supplémentaire inférieur.

**Le rapport doit parvenir à l'ISPA dans les 10 jours.**

2. En règle générale, rien ne doit être ajusté dans le registre "Filtre". → L'intervention actuelle est éditée.
3. Rien n'est nécessaire également dans le registre "Tri".

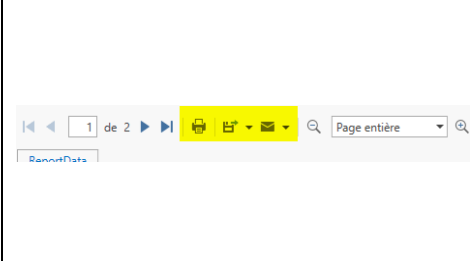


4. Seules trois sélections sont disponibles dans le registre « Afficher » :  
 "Afficher enseignements à tirer" → Si cette option est sélectionnée, les deux champs « Enseignements à tirer » et « Sécurité » sont affichés et imprimés sur le rapport d'intervention. Si vous sélectionnez « Afficher mes données », les données enregistrées dans le registre supplémentaire « Mes données » seront affichées sur le rapport d'intervention.  
 « Afficher la liste de présence » → si sélectionné, WinFAP crée une liste de présence selon le registre « Personne / Solde » après le rapport d'intervention. Cette liste est exclusivement destinée au propre CSP et ne doit pas être transmise aux organes de contrôle ou à des tiers (destinataires de factures, ...).



Avec l'icône correspondant, dans le coin supérieur droit, le rapport d'intervention est créé → en tant qu'impression sur l'imprimante, en tant que fichier PDF ou directement par courrier (selon le paramètre par défaut de WinFAP).

Recommandation préliminaire : sauvegarder le rapport d'intervention en format PDF sur une clé USB ou sur le PC et l'envoyer manuellement par e-mail à l' ISPA responsable, à la préfète et aux autorités municipales.



## 5. Informations / données supplémentaires selon les organisations sapeurs-pompiers

L'enregistrement d'autres données et informations dépend des besoins du CSP concernée. Ces registres supplémentaires ne sont que brièvement décrits ici. Les CSP qui souhaitent réaliser d'autres tâches avec WinFAP à l'avenir doivent contacter directement l'inspectorat des sapeurs-pompiers.

### Registre « Personne / Solde »

Dans ce registre, le personnel peut être saisi et traité ultérieurement pour le calcul de la solde de l'activité correspondante (intervention, exercice, cours, séance, ...).

### Registre « Absences »

Dans ce registre, les SP alarmés ou mobilisés et qui n'ont pas participé à l'intervention ou à l'exercice peuvent être enregistrés. Avec la liste des soldes, cela donne une liste de présence du propre corps des sapeurs-pompiers sur l'année en cours.

### Registre « Matériel »

Dans ce registre, les véhicules utilisés et le matériel facturé peuvent être enregistrés. Cela constitue la base pour la création d'une facture d'intervention avec WinFAP. Les véhicules et le matériel correspondants doivent être enregistrés au préalable dans le module "Matériel" et les taux de facturation correspondants doivent être définis.

### Registre « Autres ressources »

Dans ce registre, des dépenses supplémentaires prédéfinies peuvent être enregistrées et facturées.

### Registre « Protection respiratoire »

Les CSP peuvent enregistrer ici le port de l'appareil protection respiratoire. À la fin de l'année, diverses évaluations peuvent être créées pour chaque porteur d'appareil PR.

### Registre « Mes données »

Ce registre est principalement disponible pour la collecte d'informations supplémentaires. Par exemple, il peut être utilisé pour enregistrer les ressources propres ou les personnes de contact.

Dans ce registre, il est possible de créer d'autres champs (propres), qui doivent, par exemple figurer sur le rapport d'intervention. Les champs prédéfinis de l'AIB peuvent être utilisés, mais ne sont pas obligatoires.